



OBSERVATOIRE LATIN
DE L'ENFANCE
ET DE LA JEUNESSE



Du placement à l'autonomie : accompagner le processus de leaving care en Suisse romande

Guide pratique pour la mise en œuvre d'un dispositif
de mentorat bénévole destiné aux care leavers

Janvier 2026

en collaboration avec

leaving
care
KOMPETENZZENTRUM
CENTRE DE COMPÉTENCES
CENTRO DI COMPETENZA

carrefour
FONDATION
CARREFOUR

ParMi
soutien jeunes
migrant·es Fribourg

Remerciements

L'équipe de projet :

- Leyla Fessler, collaboratrice scientifique, Observatoire latin de l'enfance et de la jeunesse (OLEJ)
- Liliane Galley, directrice, Observatoire latin de l'enfance et de la jeunesse (OLEJ)
- Marie-Thérèse Hofer, collaboratrice spécialisée, Centre de compétences Leaving Care (CCLC)
- Bernard Marchand, directeur, Fondation Carrefour Neuchâtel et APEMO (Action et Pratique Éducatives en Milieu Ouvert de Suisse latine)
- Zélie Schneider, coordinatrice, ParMi, soutien jeunes migrant·es à Fribourg

Les membres de l'association Careleavers Schweiz pour le partage de leur expérience et leurs précieux conseils :

- Miriam Halter, co-présidente
- Sophie Denzler, active dans le réseau « Région Suisse centrale »
- Desiree Righetti, responsable du réseau « Berne »
- Gael Plo, membre des comités Careleaver Schweiz et du réseau « Région Bâle »

Les personnes consultées à différentes étapes de l'élaboration du guide, dont les contributions ont permis d'en discuter et d'en affiner les points essentiels :

- Gina, Flore et Christophe pour la pertinence de leur expertise de vie sur la phase de leaving care
- Katarina, Théry, Jocelyn, Isabelle et Mégane pour leurs contributions éclairantes, issues de leur expérience en tant que bénévoles
- La trentaine de professionnel·les consulté·es pour leurs retours constructifs grâce à leurs connaissances du terrain.

Un merci également à Pierrette Mettraux, dont le soutien lors de certains moments clés du projet a été précieux, et à Debora Rodrigues Ribeiro pour sa relecture attentive et ses conseils avisés.

En quoi consiste le guide ?

Ce guide propose une marche à suivre pour la mise en œuvre d'un dispositif de mentorat bénévole destiné aux care leavers. Il expose de façon claire et synthétique les principales étapes et met à disposition des outils pratiques pouvant être utilisés comme modèles.

Les étapes présentées servent de points de repère pour structurer le projet. Elles sont basées sur l'expérience du projet Boussole18 (voir bandeau) et peuvent être ajustées selon le contexte et les ressources disponibles.

A qui s'adresse-t-il ?

Le guide s'adresse à des actrices ou acteurs pouvant jouer un rôle clé pour l'accompagnement des care leavers. Il s'agit principalement d'organisations engagées dans le soutien et l'accompagnement des jeunes et des jeunes adultes telles que :

- Structures d'accueil et de soutien pour jeunes et jeunes adultes
- Autorités de protection de l'enfant et de l'adulte
- Services de protection de l'enfance et de la jeunesse
- Services de curatelles d'adultes
- Services de prévoyance et d'action sociale
- Services de cohésion sociale
- Structures d'insertion sociale ou professionnelle
- Services sociaux régionaux
- Associations et fondations actives dans le domaine social



Qu'est-ce que le projet Boussole 18 ?

Le projet Boussole18 a été développé entre février 2024 et mars 2025 dans le cadre du [programme Innovation Booster](#) sur la thématique « Le bien-être des enfants, des jeunes et des familles en ligne de mire ».

Durant cette période, l'équipe de projet, constituée de l'Observatoire latin de l'enfance et de la jeunesse (OLEJ), du Centre de compétences Leaving Care (CCLC), de la Fondation Carrefour Neuchâtel et de l'Association ParMi à Fribourg, a exploré la faisabilité d'un projet de mentorat de care leavers par des adultes bénévoles.

Cette expérience a permis de jeter les bases d'un tel dispositif et de rédiger le présent guide pratique destiné à favoriser sa mise en œuvre.

Que contient ce guide ?

Remerciements	2	Comment créer et accompagner les binômes ?	17
En quoi consiste le guide ?	3	Recrutement ciblé et diversifié	18
A qui s'adresse-t-il ?	3	Formation, préparation et supervision encadrées	22
Qu'est-ce que le leaving care ?	5	Processus de mise en relation réfléchi et adapté	23
Qu'entend-on par mentorat ?	7	Encadrement souple et structuré	24
Comment mettre en place un dispositif de mentorat pour des care leavers ?	9	Accompagnement organisé et suivi	25
		Fin guidée du mentorat	26
Quelles sont les conditions pour qu'un dispositif de mentorat fonctionne ?	10	Outil 1: Canevas pour établir un budget	27
Pilotage stratégique et partagé	11	Outil 2: Flyers de recrutement	28
Ancrage institutionnel solide	12	Outil 3: Supports de premier entretien	30
Financement stable et diversifié	13	Outil 4: Programme de formation sur une journée	32
Mise en œuvre professionnelle et collaborative	14	Outil 5: Cartes personnelles pour la première rencontre	33
Communication claire et efficace	15	Outil 6: Charte relationnelle	35
Évaluation régulière et fiable	16	Outil 7: Guide pour les bilans intermédiaires	36
		Outil 8: Guide pour le bilan de fin de mentorat	37
		Modèles existants	38

Qu'est-ce que le leaving care ?

Quelques définitions¹

La phase de **leaving care** désigne une période de transition exigeante, correspondant au passage à la vie adulte après la sortie d'un placement extrafamilial.

Les **care leavers** sont des jeunes qui se trouvent au seuil de la vie adulte et qui ont passé une partie de leur vie dans un foyer socioéducatif ou une famille d'accueil.

Quels sont les enjeux ?

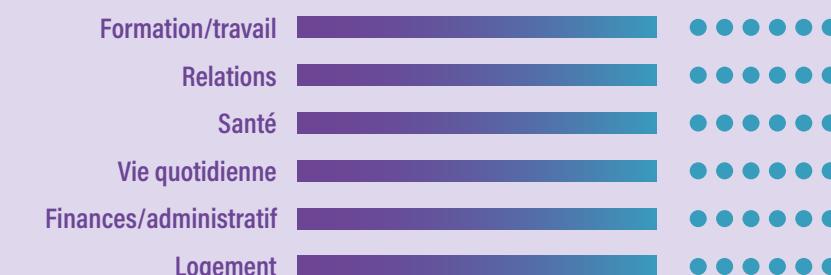
Devenir adulte signifie faire face à des transitions dans différents domaines de vie. Pour les care leavers, contrairement aux autres jeunes adultes, toutes ces **transitions se passent simultanément**, au moment de leurs 18 ans, car les prestations de soutien liées à la protection de l'enfance et de la jeunesse s'arrêtent souvent à ce moment-là.

Phase de leaving care

Placement en foyer socioéducatif
ou en famille d'accueil

18 ans

?



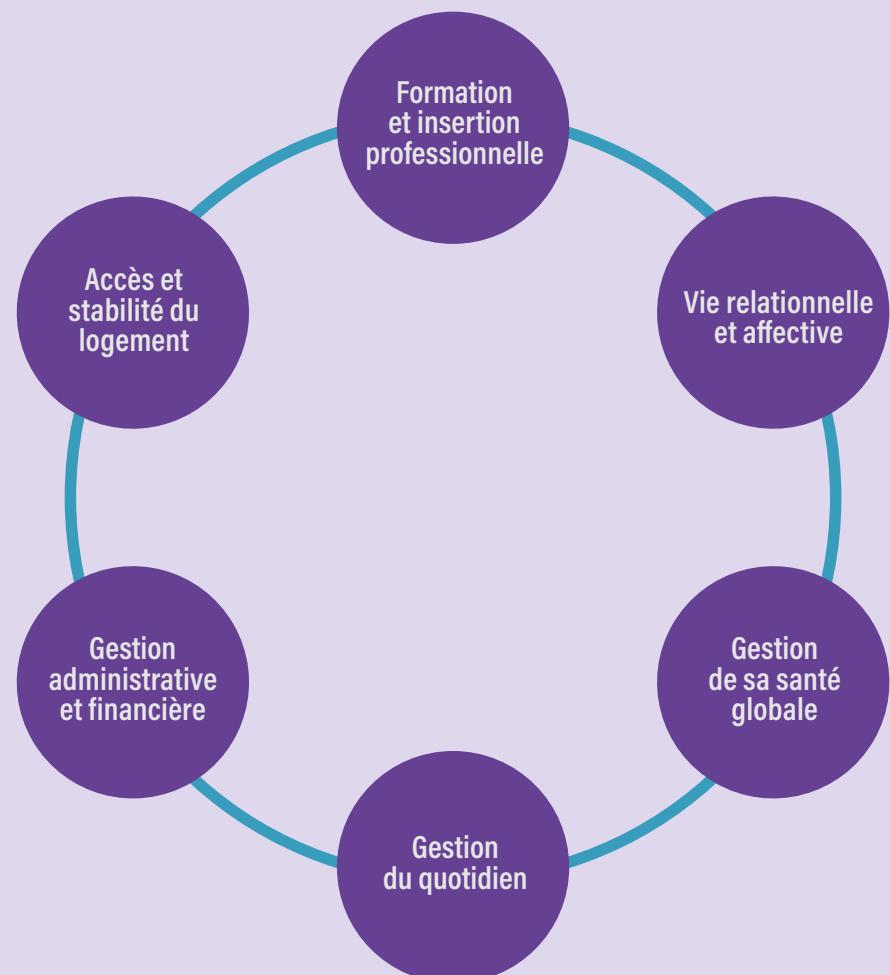
1 Définitions tirées de l'[Argumentaire pour le leaving care](#) (2020) du Centre de compétences leaving care (CCLC) sur leaving-care.ch/francais-home

Quels sont les principaux défis ?

La phase de transition vers l'autonomie est donc **particulièrement exigeante** pour les care leavers. Ces jeunes se retrouvent parfois sans soutien professionnel ou familial une fois la majorité atteinte. Elles et ils disposent ainsi de **peu de ressources pour faire face aux nouveaux défis** qui les attendent dans ces différents domaines de vie.

→ Le manque d'accompagnement pour affronter ces défis accroît les risques de précarité et d'isolement chez ces jeunes, les rendant plus vulnérables à des situations d'exclusion sociale que les jeunes du même âge qui grandissent dans leurs familles d'origine².

Défis liés à la transition vers la vie adulte



² Centre de compétences leaving care (CCLC) (2020), Argumentaire pour le leaving care.

Qu'entend-on par mentorat ?

Le mentorat est une **relation interpersonnelle, bénévole, sur le long terme**, entre un·e mentoré·e et un·e mentor·e, basée sur les besoins et les possibilités de chaque binôme. La mise en relation est encadrée par une structure professionnelle.

Afin de mettre l'accent sur la relation interpersonnelle, le terme «mentorat», issu de l'anglais, a été préféré aux termes de marrainage et de parrainage, souvent plutôt associés à un soutien financier, symbolique ou moral.

Pourquoi proposer du mentorat ?

Le mentorat offre :

- un soutien à la transition vers l'autonomie
- une continuité avant, pendant et après la sortie du placement
- une relation de confiance avec des bénévoles formé·es et engagé·es
- l'opportunité d'être en lien avec un réseau plus naturel, en complémentarité du réseau professionnel

Il propose ainsi une réponse pertinente aux défis du leaving care, en prévenant les ruptures et s'adaptant à la situation de chaque jeune.

Bon à savoir

L'association fribourgeoise ParMi³, qui organise des parrainages et des activités pour les jeunes réfugié·es et requérant·es d'asile non-accompagné·es entre 15 et 25 ans, a été récompensée par le Prix du social 2025.

En effet, «son engagement et sa formule bénévole originale» ont été reconnus comme une manière de «[tisser] le lien social de façon très concrète et [de contribuer] à ancrer l'intégration au cœur de la population fribourgeoise».

[En savoir plus](#)

³ Membre de l'équipe de projet Boussole18.

Avantages à moyen et long terme du mentorat



Prévention des situations de ruptures réduisant les prises en charge ultérieures



Solidarité intergénérationnelle et engagement citoyen favorisant la cohésion sociale



Economicité du dispositif nécessitant des ressources professionnelles limitées pour la coordination et la formation

Quel est le rôle du mentorat ?

Le mentorat bénévole s'inscrit aux côtés d'autres rôles clés tels que la personne de confiance, le ou la curateur·trice, l'éducateur·trice de référence ou les parents. Chacun·e intervient avec un mandat et des responsabilités spécifiques : les professionnel·les et représentant·es légaux assurent les décisions, le cadre et le suivi éducatif; **la ou le mentor·e apporte un soutien relationnel, pratique et régulier, sans dimension décisionnelle.**

Une articulation claire entre ces actrices et acteurs est essentielle pour éviter les chevauchements et garantir la cohérence des interventions.

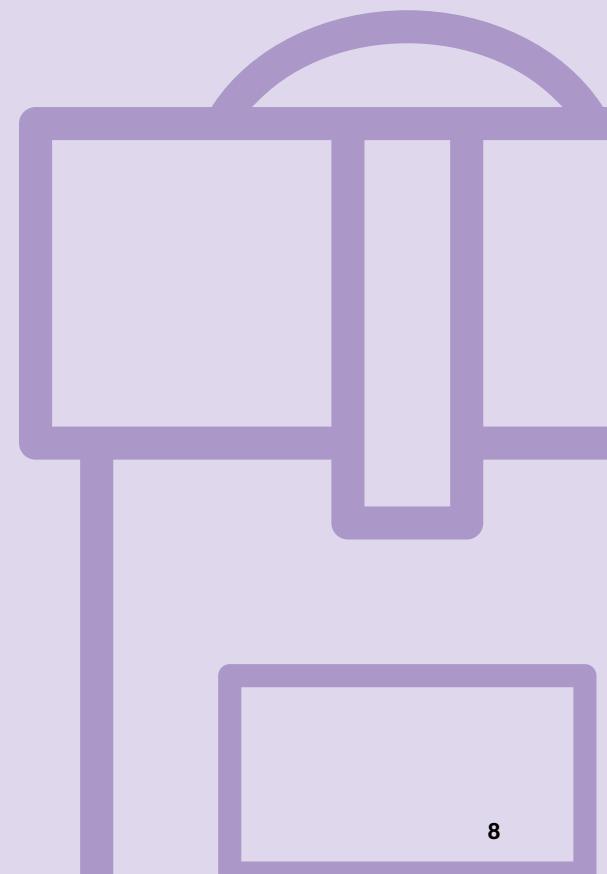
Pour quel·les jeunes ?

Les care leavers ont besoin d'un accompagnement progressif qui se prolonge au-delà de la majorité. Pourtant, les dispositifs actuels créent une rupture autour des 18 ans : les aides disponibles après cet âge sont de nature différentes et parfois soumises à des **critères administratifs stricts**, qui ne reflètent pas la diversité des situations.

De nombreux jeunes **ne répondant pas à ces critères** se retrouvent ainsi **sans soutien adapté**, alors qu'un **accompagnement léger suffirait parfois** à consolider leur autonomie et éviter de mettre en péril les bénéfices du placement extrafamilial.

C'est à ce public que le mentorat s'adresse en proposant un accompagnement bénévole de proximité, centré sur les besoins individuels.

Si la situation de la ou du jeune nécessite un suivi spécialisé et intensif, le mentorat ne peut pas être le seul accompagnement mis en place. Il peut alors être considéré comme **un appui complémentaire au réseau professionnel**, et contribuer à assurer la continuité du soutien, sans se substituer aux missions des services compétents.



Comment mettre en place un dispositif de mentorat pour des care leavers ?

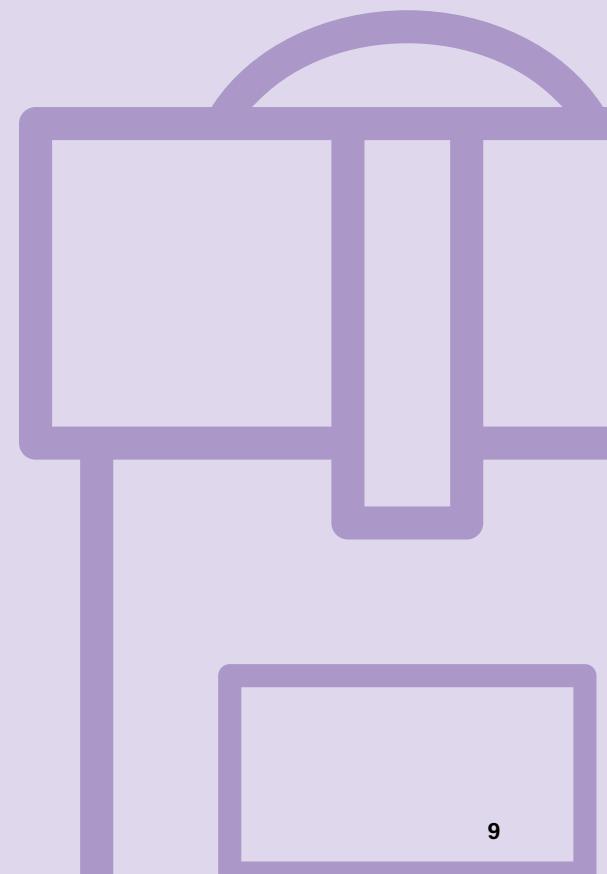
Recommandations et outils pratiques

Les éléments abordés dans ce chapitre sont des points de repère basés sur l'expérience du projet Boussole18 (voir bandeau p.3). Ils peuvent être adaptés au contexte cantonal et local en fonction de l'institution qui met en œuvre le projet.

Le guide propose des pistes concrètes concernant:

- les **conditions-cadres** nécessaires à la mise en œuvre du projet à savoir le pilotage, l'ancrage, le financement, la communication et l'évaluation ;
- le **contenu** et le **processus** du dispositif, incluant le recrutement des mentor·es et des care leavers, la formation des mentor·es, la mise en relation, la formalisation de la relation, le suivi des binômes et les modalités de fin de suivi ;
- la conception **d'outils** accompagnant la démarche tels qu'un canevas de budget, des supports de recrutement, des modèles pour les entretiens et bilans, une charte relationnelle et un programme de formation pour préparer les mentor·es.

Enfin, **un tableau récapitulatif** est disponible à la fin du guide, présentant le contenu et le processus de trois initiatives de mentorat ou de marrainage et parrainage déjà en place.



Quelles sont les conditions pour qu'un dispositif de mentorat fonctionne ?

Mettre en place une nouvelle offre implique de prendre en compte différentes dimensions pour assurer son ancrage, sa légitimité, sa pérennité et son utilisation par les personnes concerné·es.

Il est important de clarifier au préalable différents aspects afin que l'offre s'intègre de manière optimale au contexte particulier dans lequel elle s'insère.

Ce chapitre présente les questions clés à se poser sur les niveaux suivants :

- Pilotage
- Ancrage
- Financement
- Mise en œuvre et coordination
- Communication
- Evaluation

Check-list générale des questions à se poser

- Qui pilote et soutient la démarche ?
- Qui réalise le projet ?
- Qui finance le projet ?
- Comment le projet s'insère-t-il dans l'existant ?
- Qui doit connaître le projet ?
- Qui doit faire connaître le projet ?
- Qui évalue l'impact du dispositif ?

Pilotage stratégique et partagé

QUESTIONS CLÉS

Qui devrait soutenir le projet sur le plan stratégique ?

Quels services publics et autres organismes devraient être partie prenante pour favoriser la réussite du projet ?

Un dispositif de mentorat doit idéalement être piloté conjointement par différentes instances et structures concernées par la problématique du leaving care (voir liste ci-contre).

Un **pilotage conjoint entre les secteurs pour mineur·es et pour majeur·es** facilite la transition entre les offres existantes et assure la continuité entre la période de placement et celle qui suit, limitant ainsi les ruptures dans l'accompagnement.

Il est recommandé d'**intégrer des care leavers dans la gouvernance** du projet afin de valoriser leur avis et d'adapter le projet à leurs besoins réels.

Instances à envisager pour le pilotage du projet

- Structures d'accueil et de soutien pour jeunes et jeunes adultes
- Autorités de protection de l'enfant et de l'adulte
- Services de protection de l'enfance et de la jeunesse
- Services de curatelles d'adultes
- Services de prévoyance et d'action sociale
- Services de cohésion sociale
- Structures d'insertion sociale ou professionnelle
- Services sociaux régionaux
- Associations et fondations actives dans le domaine social

Point d'attention

La participation des care leavers dans la gouvernance doit se faire tout en respectant leurs disponibilités et leur équilibre, afin de ne pas les surcharger.

Il est également important de prévoir un défragement pour cette participation.

Ancrage institutionnel solide

QUESTIONS CLÉS

Sur quelle loi, règlement, stratégie ou ligne directrice pourrait se baser le projet ?

A quel domaine pourrait-il être rattaché ?

Le projet doit s'appuyer sur une **base légale**, une **stratégie cantonale** ou un **règlement existant**.

Il peut s'inscrire dans des **politiques publiques** de l'enfance et de la jeunesse, de cohésion sociale, d'insertion socio-professionnelle ou de développement durable.



Le petit conseil en plus

La plupart des cantons romands disposent déjà d'une loi ou d'une stratégie enfance et jeunesse qui porte sur la tranche d'âge 0 à 25 ans, ce qui comprend la phase de transition à la vie adulte. Celles-ci sont répertoriées dans la [cartographie des bases légales](#) du CCLC.

Bon à savoir

En France, l'inscription du mentorat dans la loi 2022-140 du 7 février 2022 relative à la protection des enfants stipule qu'« il est systématiquement proposé à l'enfant pris en charge par le service de l'Aide sociale à l'enfance de bénéficier d'un parrain et d'un mentor » (Art. L.222-2-6-II.)

Depuis 2022, un programme de mentorat s'est développé.

Financement stable et diversifié

QUESTIONS CLÉS

- Qui pourrait ou devrait (co-)financer l'offre ?
- Quelle part de fonds propres, privés et publics ?
- Quels coûts faut-il inclure dans le budget ?

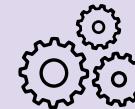
Un **financement unique de départ** peut permettre une phase pilote.

Pour assurer la pérennité, la stabilité et le développement du projet, il est recommandé de rechercher un **co-financement** à la fois public, privé et propre en diversifiant les ressources (voir liste ci-contre).

Une telle diversification permet de :

- réduire la dépendance à une seule source
- assurer la continuité du projet
- sécuriser les ressources
- augmenter la légitimité et l'acceptation du projet auprès des acteurs institutionnels et du public

Il est également conseillé de prévoir une **planification financière** sur au moins deux années, afin de garantir un financement stable sur le long terme.



Outils

Un **canevas pour établir un budget** est proposé en annexe.

[Voir l'outil 1](#)

Sources potentielles de financement

Financement public

- Commune, région ou canton (appels à projets, subventions)
- Intégration dans des prestations existantes

Financement privé

- Fondations, LORO
- Dons spécifiques et ponctuels
- Financement participatif

Fonds propres

- Cotisations de membres
- Dons réguliers

Mise en œuvre professionnelle et collaborative

QUESTIONS CLÉS

Qui pourrait porter et mettre en œuvre le projet ?

Le projet peut-il s'intégrer dans une structure existante ou faudrait-il créer une structure ad hoc ?

Comment assurer la coordination du projet ?

L'implication d'**organismes offrant des prestations aux mineur·es et/ou aux jeunes adultes**, cela assure à la fois une légitimité pour les financeurs et une accessibilité facilitée pour les jeunes concerné·es.

Il est pertinent de **créer une antenne au sein d'une structure ou d'un service existant**. Cette approche présente plusieurs avantages :

- s'appuyer sur les compétences et les ressources existantes ;
- faciliter la coordination avec les professionnel·les et les partenaires ;
- optimiser les coûts et les délais de mise en œuvre.

Le dispositif de mentorat devrait être **coordonné par une personne spécifiquement dédiée** qui assure la gestion du projet, la communication, ainsi que la mise en lien et le suivi des binômes. Elle est également responsable d'organiser ou d'assurer la formation des mentor·es. Idéalement, cette personne devrait disposer d'un **taux d'activité minimal de 40 %**.

Tâches de la coordination

- Gérer l'**administration** du projet
- Assurer la **communication interne et externe**
- Identifier et recruter les care leavers
- Recruter et former les mentor·es
- Constituer et accompagner les binômes
- Assurer le **suivi** des binômes et la **gestion des situations**
- Evaluer et adapter le projet

Communication claire et efficace

QUESTIONS
CLÉS

Comment et à qui faire connaître l'offre ?

Quel mécanisme d'indication mettre en place ?

Pour que l'offre trouve son public, il est indispensable qu'elle soit connue des **jeunes** et des **organismes amenés à orienter les jeunes vers l'offre** (voir liste ci-contre).

Pour cela, il est recommandé d'utiliser **plusieurs canaux de diffusion** simultanément (voir p.18 l'étape de "recrutement").

Organismes d'indication potentiels

- Prestataires d'offres résidentielles et ambulatoires
- Travailleuses sociales et travailleurs sociaux hors murs ou de proximité
- Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)
- Services sociaux
- Ecoles et semestres de motivation (SEMO)

Évaluation régulière et fiable

QUESTIONS CLÉS

Quels moyens sont nécessaires ?

Quels indicateurs sont pertinents pour évaluer le projet ?

Il est essentiel d'**évaluer le processus et les effets du projet** pour mettre en place les ajustements nécessaires.

Pour qu'elle soit **régulière et fiable**, l'évaluation doit s'appuyer sur des moyens dédiés : une personne responsable, des outils standardisés de collecte (questionnaires, entretiens) et un calendrier clair.

L'évaluation repose sur des **indicateurs pertinents** (voir liste ci-contre), qui permettent de mesurer l'évolution des bénéficiaires et la pertinence du mentorat.

Indicateurs d'évaluation pouvant être pertinents

Pour évaluer les effets

- Stabilité résidentielle
- Accès à la formation ou à l'emploi
- Bien-être psychologique et gestion du stress
- Autonomie sociale
- Capacité à gérer ses démarches administratives

Pour évaluer le processus

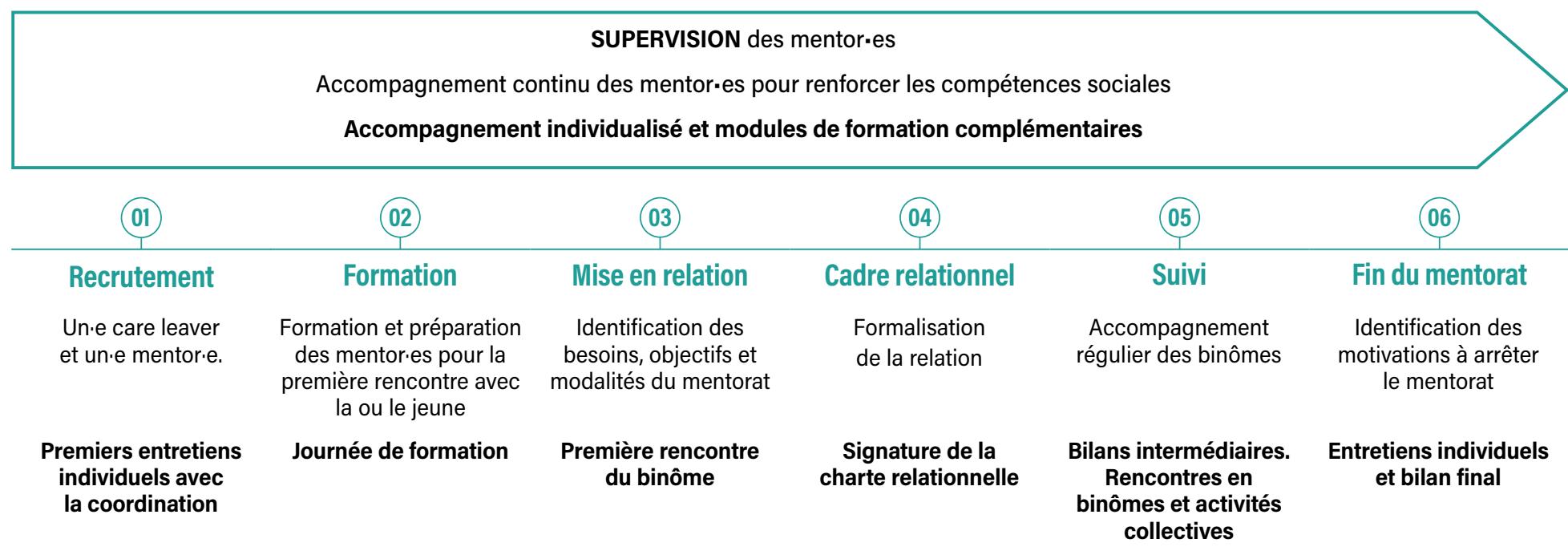
- Accessibilité au dispositif de mentorat
- Atteinte du public cible
- Fréquence des contacts des binômes
- Satisfaction des binômes
- Raisons et modalités de fin d'un mentorat

Comment créer et accompagner les binômes ?

Une fois que les conditions-cadres sont réunies pour mettre en œuvre un tel projet, il est possible d'entrer dans le cœur de la démarche : la mise en relation entre les care leavers et les mentor·es.

Créer des binômes ne se résume pas à une simple mise en contact, c'est un processus réfléchi, qui prend en compte les besoins, parcours et attentes de chacun·e.

Ce chapitre décrit les étapes nécessaires pour accompagner cette mise en lien et favoriser des relations de mentorat solides, équilibré et durables, selon le processus suivant :



→ Ces étapes permettent de structurer le processus, tout en restant souples afin de s'adapter au contexte et aux profils des participant·es.

Contenu et processus

Recrutement ciblé et diversifié



Recruter les care leavers

Quand commencer le recrutement ?

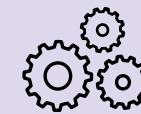
Idéalement **dès 16-17 ans**, pour :

- Faciliter le démarrage du mentorat avec l'appui d'un·e éducateur·trice ou de la famille d'accueil
- Créer le lien avant le moment-clé de la sortie du placement
- Impliquer la ou le mentor·e au plus tôt dans le processus de leaving care

Comment faire connaître le projet aux jeunes ?

Plusieurs moyens de diffusion peuvent être utilisés, idéalement de manière simultanée :

- Diffusion d'une information (par exemple écrite ou audiovisuelle) :
 - dans les foyers socioéducatifs, auprès des familles d'accueil et des services de protection
 - sur les réseaux sociaux
- Présentation du projet aux jeunes dans les foyers socioéducatifs, auprès des familles d'accueil (p.ex. lors de soirées d'information)
- Bouche-à-oreille entre jeunes



Outils

Un exemple de **flyer de recrutement** est proposé en annexe.

[Voir l'outil 2](#)



Le petit conseil en plus

Récolter des témoignages de jeunes ayant déjà participé au projet peut être percutant et donner envie à d'autres jeunes d'y participer.

Contenu et processus

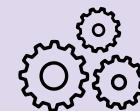
Comment atteindre les jeunes après la sortie du placement ?

Certain·es jeunes peuvent avoir besoin d'un·e mentor·e après avoir quitté leur foyer socioéducatif ou leur famille d'accueil. Il est alors possible de leur faire connaître le projet en diffusant l'information par :

- les services sociaux pour adultes (curatelles, aide sociale, structures d'insertion, etc.);
- les structures proposant des offres pour les jeunes adultes (hébergement, service financier, etc.);
- le bouche-à-oreille entre jeunes anciennement placé·es et ceux encore placé·es bénéficiant d'un mentorat

Et ensuite ?

Une fois qu'un·e jeune a manifesté son intérêt, un **premier entretien individuel** peut être organisé avec la coordination pour discuter des attentes et des besoins pour le mentorat.



Outils

Un support pour les **premiers entretiens** individuels est proposé en annexe.

[Voir l'outil 3](#)

Contenu et processus

Recrutement ciblé et diversifié



Recruter les mentor·es

Comment faire connaître le projet aux mentor·es ?

Plusieurs canaux de diffusion peuvent être utilisés, idéalement de manière simultanée :

- Diffusion d'une information (par exemple écrite ou audiovisuelle) :
 - au sein des réseaux cantonaux, romands et nationaux de bénévoles
 - sur les réseaux sociaux, afin de toucher un public plus large
 - dans les médias (radio, télévision, journal, etc.)
- Bouche-à-oreille par les mentor·es ayant participé au projet
- Bouche-à-oreille entre jeunes

Quels sont les critères pour devenir mentor·e ?

Outre la motivation, certains critères sont importants pour devenir mentor·e :

- Avoir au **minimum 25 ans**
- Être dans une **situation stable** et avoir un équilibre de vie
- Avoir un **casier judiciaire vierge**



Les petits conseils en plus

- Favoriser des profils variés chez les mentor·es (activité, âge, genre, orientation sexuelle, culture, langue, etc.) permet de répondre de manière plus pertinente aux différents besoins des care leavers.
- Les seniors sont un public-cible intéressant car elles et ils disposent souvent de temps, d'expérience de vie et d'une stabilité personnelle.
- Récolter des témoignages de mentor·es ayant déjà participé au projet peut donner envie à d'autres personnes d'y participer.

Contenu et processus

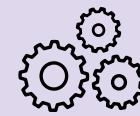
Quelles sont les modalités financières à prévoir ?

Afin de garantir l'accessibilité au projet à tou·tes, la possibilité de **remboursement des frais** doit être discutée avec les mentor·es au moment du recrutement. Selon leurs souhaits ou leurs possibilités financières, un remboursement des frais peut être envisagé selon différentes modalités :

- prévoir un **plafond** mensuel ou par sortie
- demander une **validation préalable** des dépenses

Et ensuite ?

Une fois qu'un·e mentor·e a confirmé son intérêt, la coordination les **rencontre individuellement** pour entendre leurs motivations et préciser les attentes et les objectifs du mentorat.



Outils

Un exemple de **flyer de recrutement** est proposé en annexe.

[Voir l'outil 2](#)

Un support pour les **premiers entretiens individuels** est proposé en annexe.

[Voir l'outil 3](#)

Frais pouvant être remboursés

- Transports
- Entrées pour des activités
- Repas et boissons
- Matériel pour une activité

Contenu et processus

Formation, préparation et supervision encadrées

Comment former les mentor·es ?

Il est nécessaire de former les mentor·es à comprendre les enjeux et les besoins des care leavers et développer des compétences relationnelles. La formation est également l'occasion de faire connaître les ressources professionnel·les mobilisables et de favoriser l'échange de pratiques entre mentor·es.

Elle se déroule idéalement sur **une journée** complète, structurée par interventions ou modules thématiques. Selon les contraintes, elle peut également être **répartie sur plusieurs soirées**.

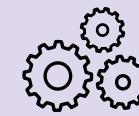
Afin de faciliter la participation du plus grand nombre de bénévoles, il est recommandé de proposer la formation **2 à 3 fois par an**.

Quand former les mentor·es ?

La formation doit avoir lieu en principe **avant la première rencontre** avec la ou le jeune. Si cela n'est pas possible et qu'elle est suivie une fois le mentorat engagé, il est nécessaire de prévoir un accompagnement individualisé avant le suivi de la formation.

La formation est-elle obligatoire ?

La participation à la journée de formation fait partie des prérequis, idéalement avant la première rencontre avec la ou le jeune. Des espaces d'**échanges**, de **supervision** ou des **modules d'approfondissement** peuvent ensuite être proposés sur une base volontaire, notamment afin de renforcer les compétences et le cadre éthique.



Outils

Un exemple de programme de formation sur une journée est proposé.

[Voir l'outil 4](#)

Exemples de thématiques à aborder lors des modules complémentaires de formation

- Compétences d'accompagnement
- Ecoute active/relation d'aide
- Connaissance du réseau et des ressources professionnelles
- Interculturalité et inclusivité
- Identification des limites relationnelles
- Résolution de conflits

Contenu et processus

Processus de mise en relation réfléchi et adapté

Comment former les binômes ?

Dans un premier temps, la coordination met en relation les profils à partir des **besoins et disponibilités** identifiés lors des entretiens individuels.

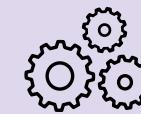
→ Par exemple, si un·e jeune souhaite un accompagnement régulier, mais que la ou le mentor·e n'est disponible que de manière ponctuelle, par exemple pour un soutien administratif, la mise en relation ne sera pas adaptée.

Dans un deuxième temps, il est important de prendre en compte les **affinités**. Pour ce faire, il est nécessaire que les deux parties prenantes du binôme puissent se rencontrer directement.

Comment organiser la première rencontre ?

Cette étape clé doit être préparée avec soin afin de poser les bases d'une relation de confiance. Elle doit être **encadrée par la coordination** pour faciliter et clarifier les attentes de chacun·e.

Un·e **professionnel·le de référence** (voir liste ci-contre) devrait également être présent·e, afin de clarifier les rôles et les responsabilités.



Outils

Afin de faciliter les échanges et « briser la glace », des **cartes personnelles** peuvent être remplies par la ou le jeune et la ou le mentor·e en amont de la rencontre un exemple est proposé en annexe.

[Voir l'outil 5](#)

Professionnel·les de référence

- Éducatrice ou éducateur de référence
- Intervenant·e en protection de l'enfance
- Curatrice ou curateur

Contenu et processus

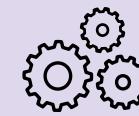
Encadrement souple et structuré

Comment formaliser l'engagement ?

Une fois que le binôme s'est rencontré et que la compatibilité des profils a été validée par les deux parties prenantes, il est important de formaliser la relation.

Une **charte relationnelle** permet d'encadrer la relation entre la ou le mentor·e et la ou le jeune. Celle-ci doit notamment préciser la **fréquence** des rencontres, la **durée** de l'accompagnement et les **valeurs** qui guident la démarche (respect, bienveillance, confidentialité). La **procédure de demande d'aide et de conseil** est également clarifiée.

En signant la charte, le binôme s'engage à en respecter les termes.



Outils

Un exemple de **charte relationnelle** est proposé en annexe.

[Voir l'outil 6](#)

Contenu et processus

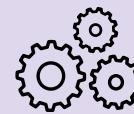
Accompagnement organisé et suivi

Quel est le rôle de la coordination une fois la relation formalisée ?

Afin de continuer à évoluer dans un cadre bienveillant et sécurisant, un **accompagnement régulier** par l'organisation porteuse du projet est nécessaire.

Ce suivi permet d'observer l'évolution de la relation et d'intervenir en cas de besoin. Des **bilans intermédiaires** doivent être mis en place, idéalement **tous les trois mois**.

En complément du suivi individuel de chaque binôme, il est important d'organiser des **moments collectifs** permettant aux différents binômes de se rencontrer, d'échanger et de renforcer ainsi le sentiment d'appartenance au projet (quelques exemples d'activités collectives sont listés ci-contre).



Outils

Un document de **bilan intermédiaire** a été imaginé pour guider le suivi et est proposé en annexe.

[Voir l'outil 7](#)



Le petit conseil en plus

Il est nécessaire de garder contact et de rester disponible entre les bilans intermédiaires, par exemple par téléphone ou via WhatsApp, afin de pouvoir ajuster rapidement la situation en cas de besoin.

Exemples d'activités collectives

- Repas ou café
- Événements (créatifs, sportifs, culturels, etc.)
- Partage d'expériences entre binômes

Contenu et processus

Fin guidée du mentorat

Quand terminer le mentorat ?

Le mentorat peut s'arrêter sur demande de la ou du jeune ou de la ou du mentor·e, pour différentes raisons :

- **Objectifs atteints** : le ou la jeune a consolidé son autonomie
- **Évolution des disponibilités** : déménagement, changement de situation personnelle ou professionnelle
- **Inadéquation des besoins** : la ou le mentor·e ne peut pas répondre aux besoins de la ou du jeune
- **Limites de la compatibilité relationnelle** : le binôme ne parvient pas à créer une relation de confiance ou rencontre des difficultés de communication
- **Facteurs externes** : contraintes de temps, santé ou autres priorités

Comment terminer le mentorat ?

Il est conseillé de commencer par **rencontrer individuellement** les deux parties pour comprendre les motivations à mettre fin au mentorat. Une **rencontre conjointe** peut ensuite être organisée afin de vérifier si des ajustements permettraient de continuer la relation.

Si au terme de ces échanges, le binôme décide de mettre fin au mentorat, un **bilan final** peut être réalisée à ce moment-là : idéalement avec les deux parties, ou individuellement si nécessaire.



Outils

Un document de **bilan final** a été imaginé pour guider la fin du mentorat et est proposé en annexe.

[Voir l'outil 8](#)

Outil 1

Canevas pour établir un budget

[Télécharger le document à modifier](#)

BUDGET PRÉVISIONNEL SUR DEUX ANNÉES

Lancement du projet et mise en place des activités

CHARGES	Année 1	Année 2
Frais de coordination		
Salaire Défraiement care leavers impliqué-es dans la gouvernance Charges sociales Assurances		
TOTAL	0.00 CHF	0.00 CHF
Matériel		
Équipements (ordinateur, meubles, fournitures de bureau, etc.)		
TOTAL	0.00 CHF	0.00 CHF
Frais généraux		
Locaux (oyer et charges) Frais de fonctionnement (téléphonie, internet, etc.)		
TOTAL	0.00 CHF	0.00 CHF
Activités		
Formations mentor-es Remboursement frais mentores Communication		
TOTAL	0.00 CHF	0.00 CHF
TOTAL CHARGES	0.00 CHF	0.00 CHF

PRODUITS	Année 1	Année 2
Subventions et soutiens financiers		
Publics Privés		
TOTAL	0.00 CHF	0.00 CHF
Fonds propres		
Cotisations et dons		
TOTAL	0.00 CHF	0.00 CHF
Recherche de fonds		
Fonds manquants		
TOTAL	0.00 CHF	0.00 CHF
TOTAL FINANCEMENT	0.00 CHF	0.00 CHF

Outil 2

Flyers de recrutement



Pour recruter les care leavers

[Télécharger le document à modifier](#)

Tu as **entre 16 et 25 ans** ?

et

Tu es ou as été **placé·e en foyer**
ou en famille d'accueil ?

Bienvenue à [nom du projet] !

Nous avons créé **un projet de mentorat pour t'accompagner dans ton passage vers la vie adulte**.

Si tu le souhaites, nous pouvons te mettre en lien avec une ou un mentor·e qui pourra par exemple :

- ✓ te soutenir dans la recherche d'un logement ou tes démarches administratives
- ✓ t'accompagner lors de rendez-vous importants
- ✓ discuter de ta situation autour d'un café ou d'un repas
- ✓ t'aider à mieux gérer ton quotidien (courses, cuisine, ménage, etc.)
- ✓ ou encore pour tout autre besoin que tu pourrais avoir !

Ça t'intéresse ? Tu souhaites plus d'infos ?

Clique ici [insérer lien] ou scanne le QR code



Contact

[Prénom Nom, fonction]
[Téléphone et/ou adresse mail]

[insérer logo de l'institution]

Outil 2

Flyers de recrutement



Pour recruter les mentor·es

[Télécharger le document à modifier](#)

Tu as du temps à disposition ?

Tu as envie de partager ton expérience
de la vie adulte ?

Deviens mentor·e d'une ou un jeune !

Bienvenue à [nom du projet] !

Nous avons créé **un projet de mentorat pour accompagner les jeunes placé·es en foyer ou en famille d'accueil vers la vie adulte.**

Si tu le souhaites, nous pouvons te mettre en lien avec une ou un jeune par exemple pour :

- ✓ soutenir ses recherches de logement ou ses démarches administratives
- ✓ l'accompagner lors de rendez-vous importants
- ✓ discuter de sa situation autour d'un café ou d'un repas
- ✓ l'aider à mieux gérer son quotidien (courses, cuisine, ménage, etc.)
- ✓ ou encore pour tout autre besoin qu'elle ou il pourrait avoir !

Ça t'intéresse ? Tu souhaites plus d'infos ?

Clique ici [insérer lien] ou scanne le QR code



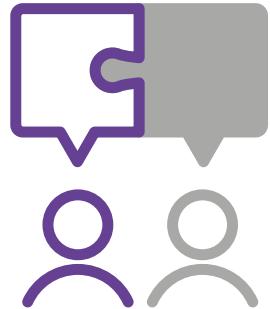
Contact

[Prénom Nom, fonction]
[Téléphone et/ou adresse mail]

[insérer logo de l'institution]

Outil 3

Supports de premier entretien



Pour les care leavers

[Télécharger le document à modifier](#)

[insérer logo institution]

PREMIER ENTRETIEN INDIVIDUEL JEUNE

Nom :	Prénom :
Téléphone :	Date de naissance :
Adresse :	NPA/Ville :
Personne de référence :	

Pourquoi je souhaite avoir un·e mentor·e ?

Avec la ou le mentor·e j'aimerais par exemple :

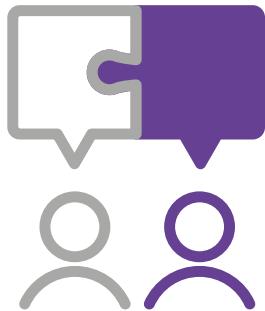
Partager et échanger	Être accompagné·es dans mes démarches
<input type="checkbox"/> Partager des moments en présentiel (repas, café, balade, activité, etc.)	<input type="checkbox"/> Comprendre et remplir une déclaration d'impôts
<input type="checkbox"/> Échanger sur son expérience et sur des astuces de vie	<input type="checkbox"/> Chercher un logement
<input type="checkbox"/> Être accompagné·e dans des moments importants (déménagement, rendez-vous, périodes difficiles, etc.)	<input type="checkbox"/> Demander des aides financières
<input type="checkbox"/> Autre(s) proposition(s) :	<input type="checkbox"/> Chercher une formation ou un emploi
	<input type="checkbox"/> Accéder à un soutien juridique
	<input type="checkbox"/> Comprendre des documents administratifs
	<input type="checkbox"/> Autres démarches :

Mes disponibilités :

1

Outil 3

Supports de premier entretien



Pour les mentor·es

[Télécharger le document à modifier](#)

[Insérer logo institution]

PREMIER ENTRETIEN INDIVIDUEL MENTOR·E

Nom :	Prénom :
Téléphone :	Adresse mail :
Adresse :	NPA/Ville :
Date de naissance :	

Pourquoi je souhaite être mentor·e ?

Avec la ou le jeune je pourrais par exemple :

Partager et échanger	Accompagner des démarches
<input type="checkbox"/> Partager des moments en présentiel (repas, café, balade, activité, etc.)	<input type="checkbox"/> Remplir une déclaration d'impôts
<input type="checkbox"/> Partager mon expérience et des astuces de vie	<input type="checkbox"/> Chercher un logement
<input type="checkbox"/> Être présent·e dans des moments importants (déménagement, rendez-vous, périodes difficiles, etc.)	<input type="checkbox"/> Demander des aides financières
<input type="checkbox"/> Autre(s) proposition(s) :	<input type="checkbox"/> Chercher une formation ou un emploi
<input type="checkbox"/> Accéder à un soutien juridique	
<input type="checkbox"/> Comprendre des documents administratifs	
<input type="checkbox"/> Autres démarches :	

Mes disponibilités :

Outil 4

Programme de formation sur une journée

[Télécharger le document à modifier](#)

[Insérer logo institution]

PROGRAMME DE FORMATION SUR UNE JOURNÉE

Objectifs :

- Comprendre les enjeux du leaving care et les besoins des care leavers
- Découvrir le réseau professionnel et les ressources disponibles
- Développer des compétences relationnelles
- Favoriser l'échange d'expérience entre mentor·es

MATIN : THÉORIE

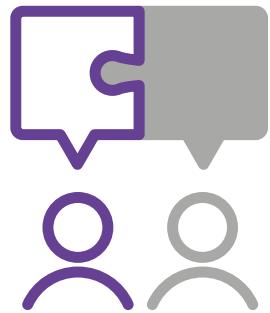
- Introduction au leaving care (CCLC)
Concepts clés et sensibilisation
- Intervention du Service cantonal enfance et jeunesse
Cadre légal et accompagnement institutionnel
- Intervention de personnes-clés qui accompagnent le leaving care
Educateur·rices en foyer socioéducatif, membres de famille d'accueil, intervenant·e en protection de l'enfance
- Présentation du réseau professionnel
Structures, offres et services pour les jeunes adultes

APRÈS-MIDI : EXPÉRIENCE

- Introduction aux compétences relationnelles
Par exemple l'écoute active, la communication bienveillante, la résolution de conflit, etc.
- Mise en situation
Préparation à la première rencontre : jeux de rôle et outils pratiques
- Témoignage d'un·e jeune ayant un binôme
Perspectives et attentes
- Moment d'échange entre mentor·es
Partage de pratiques, questions et réflexions

Outil 5

Cartes personnelles pour la première rencontre



Pour les care leavers

[Télécharger le document à modifier](#)

[Insérer logo institution]

MA CARTE PERSONNELLE

Une photo de moi ou une d'une activité qui me plaît

Nom :

Prénom :

Âge :

Genre :

Activité(s) (école, formation, profession, autre) :

J'habite en ville / campagne (entourer la réponse)

Mon animal préféré :

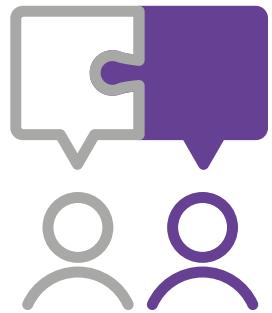
Mes loisirs et hobbies :

Une anecdote sur moi :

Une autre information que je souhaite partager :

Outil 5

Cartes personnelles pour la première rencontre



Pour les mentor·es

[Télécharger le document à modifier](#)

[Insérer logo institution]

MA CARTE PERSONNELLE

Une photo de moi ou une d'une activité qui me plaît

Nom :
Prénom :
Âge :
Genre :
Activité(s) (formation, profession, retraite, autre) :
J'habite en ville / campagne (entourer la réponse)
J'ai des enfants ? Oui / Non (entourer la réponse)
J'ai des animaux ? Oui / Non (entourer la réponse)

Mon animal préféré :

Mes loisirs et hobbies :

Une anecdote sur moi :

Une autre information que je souhaite partager :

Outil 6

Charte relationnelle

[Télécharger le document à modifier](#)

[Insérer logo institution]

CHARTE RELATIONNELLE

Cette charte définit les principes et les engagements qui encadrent la relation entre la ou le mentor·e et la ou le jeune, afin de garantir un cadre de confiance, de respect et de bienveillance.

Les valeurs fondamentales

Respect et bienveillance

Chaque personne est accueillie telle qu'elle est, sans jugement.

Confiance et confidentialité

Les liens de confiance se créent dans la durée et à l'aide d'un cadre sûr. Ce qui se partage dans le cadre de la relation est à considérer comme confidentiel.

Souplesse et disponibilité

La fréquence et la durée des rencontres est à définir d'un commun accord et peut varier au cours du temps. Le duo avance à son rythme, selon les besoins et disponibilités de chacun·e.

Écoute et communication

La relation est basée sur l'écoute et la communication. Chacun·e est responsable de son propre bien-être et veille à celui de l'autre.

JEUNE

NOM Prénom :

Je m'engage à :

Être actrice ou acteur de mon parcours.

Participer aux échanges et exprimer mes besoins.

Respecter les engagements pris avec ma ou mon mentor·e.

J'ai le droit de :

Être écouté·e et soutenu·e sans jugement.

Avoir un accompagnement adapté à mon rythme et à mes besoins.

Demander du soutien ou une médiation auprès de la coordination du projet.

Mettre fin au mentorat à tout moment, en informant mon binôme ainsi que la coordination du projet.

Fait à , le
Signature :

MENTOR·E

NOM Prénom :

Je m'engage à :

Accompagner avec bienveillance et sans imposer mon point de vue et mes valeurs.

Respecter la confidentialité des échanges.

Offrir un soutien émotionnel et pratique.

Orienter vers des aides professionnelles en cas de nécessité.

J'ai le droit de :

Être respecté·e dans mon rôle de bénévole.

Adapter mon engagement selon mes possibilités et mes limites.

Demander du soutien ou une médiation auprès de la coordination du projet.

Mettre fin au mentorat si nécessaire, en informant mon binôme ainsi que la coordination du projet.

Fait à , le
Signature :

En cas de questions ou de difficultés concernant :

le mentorat, contacter la coordination :

[Nom Prénom]
[Numéro de téléphone]
[Adresse mail]

la situation de la ou du jeune, contacter le ou le professionnel·le de référence :

Nom et Prénom :
Numéro de téléphone :
Adresse mail :

Outil 7

Guide pour les bilans intermédiaires

[Télécharger le document à modifier](#)

[Insérer logo institution]

BILAN INTERMÉDIAIRE

Nom Prénom (jeune) :

Nom Prénom (mentor-e) :

Date :

Quelles activités ou démarches avez-vous fait ensemble jusqu'ici ?

Qu'aimeriez-vous explorer, expérimenter ou apprendre dans les prochains mois ?

Est-ce qu'il y a des choses qui vont particulièrement bien (moyen de communication, fréquence des rencontres, etc.) ?

Outil 8

Guide pour le bilan de fin de mentorat

[Télécharger le document à modifier](#)

[Insérer logo institution]

BILAN DE FIN DE MENTORAT

Nom Prénom (jeune) :

Nom Prénom (mentor-e) :

Date :

Retours sur la relation de mentorat

Pouvez-vous raconter un moment ou une expérience que vous avez particulièrement apprécié ?

Pouvez-vous raconter un moment ou une expérience que vous avez moins apprécié ?

Retours sur le rôle de la coordination

Qu'est-ce que vous avez particulièrement apprécié dans l'accompagnement de [nom du projet] ?

Qu'est-ce qui vous a manqué ?

Modèles existants

	Care Leaver Mentoring (Vienne)	ParMi (Fribourg)	Pass'âge (Bulle)
Public cible	<p>Jeunes de 15 à 17 ans placé·es en foyer socioéducatif depuis au moins 6 mois, en transition vers la vie adulte</p> <p>Les jeunes doivent être suffisamment stables pour créer une nouvelle relation (en consultation avec les éducateur·ices)</p>	<p>Mineur·es non accompagné·es de 15 à 25 ans</p>	<p>Jeunes ayant des lacunes dans certains domaines (école, administratif...)</p>
Profils mentor·es	<p>Adultes âgé·es de plus de 21 ans ayant une stabilité de vie pour pouvoir assurer la sécurité de la ou du jeune et ayant de l'expérience en accompagnement social</p>	<p>Familles ou personnes seules de plus de 25 ans</p>	<p>Seniors, capacités cognitives vérifiées</p>
Recrutement	<p>Communication externe Soirées d'information avec des mentor·es actif·ves, podcast, émission radio, site internet, article de journal, etc.</p> <p>Communication interne</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 à 2 fois par an: réunions de groupe réunissant les binômes de mentorat actifs, la direction du projet et les jeunes intéressé·es, afin de présenter plus concrètement le mentorat aux jeunes qui n'ont pas encore de mentor·e 	<p>Communication Utilisation de plusieurs canaux pour s'inscrire dans le paysage cantonal (site internet, annonce dans journal local, etc.), bouche à oreilles</p> <p>Processus Entretiens individuels préliminaires avec les potentiel·les mentor·es et les jeunes pour évaluer l'adéquation profil/besoins</p>	<p>Communication Site internet, flyers</p> <p>Processus Entretiens individuels préliminaires avec les potentiel·les mentor·es et les jeunes pour évaluer l'adéquation profil/besoins</p> <p>Documents à fournir <i>Mentor·e</i>: liste des compétences <i>Jeunes</i>: liste des besoins</p>

	Care Leaver Mentoring (Vienne)	ParMi (Fribourg)	Pass'âge (Bulle)
Recrutement (suite)	<ul style="list-style-type: none"> • Contacts réguliers avec les éducateur·ices concernant les potentiel·les mentoré·es <p>Processus Entretiens individuels avec les potentiel·les mentor·es et les jeunes pour déterminer l'adéquation profil/besoins</p> <p>Documents à fournir <i>Mentor·es</i>: casier judiciaire, CV, questionnaire à remplir sur les motivations, les compétences, etc. <i>Jeunes</i>: questionnaire à remplir sur les motivations, besoins, etc.</p>	<p>Documents à fournir <i>Mentor·e</i>: casier judiciaire demandé symboliquement sur la charte, pas de vérification du document (confiance), questionnaire à remplir sur la motivation et les compétences <i>Jeune</i>: questionnaire à remplir sur la motivation et les besoins</p>	
Mise en relation	<p>En fonction des intérêts et des disponibilités + <i>feeling</i></p> <p>Après 1^{re} rencontre : coordination avec l'éducatrice ou l'éducateur référent de la ou du jeune et la ou le mentor·e</p>	<p>Selon critères pratiques + <i>feeling</i> 1^{re} rencontre dans les locaux de la coordination Période test</p>	<p>Mise en relation entre les besoins des jeunes et les compétences des mentor·es + <i>feeling</i></p>
Formation	<p>Soirée d'information au moins une fois par année</p> <p>Formation obligatoire (7 modules répartis sur 1 journée en week-end et 1 soirée)</p>	<p>Journée de formation (3 fois/an, non obligatoire mais conseillée)</p>	<p>Coaching individuel (anciennement collectif)</p>

	Care Leaver Mentoring (Vienne)	ParMi (Fribourg)	Pass'âge (Bulle)
Engagement relationnel	Au moins 3-4 ans, idéalement à vie, fréquence de contact flexible. Charte relationnelle	Liberté dans les modalités, contact encouragé par les mentor·es Charte relationnelle	Engagement souple Charte relationnelle
Suivi	Suivi intensif de la coordination durant la première année, puis disponibilité par la suite pour répondre aux questions et inviter à des réunions Réunions réflexives toutes les 6-8 semaines Formation complémentaire au besoin	Suivi de la coordination la 1 ^{re} année : 3 rencontres (entretiens individuels, signature de la charte, bilan de fin de suivi), contacts réguliers par messages ou téléphone	Suivi informel : contact régulier avec les jeunes, contact WhatsApp possible avec les mentor·es Fin de tandem notifiée par le binôme
Facilitateurs	Commencer le mentorat avant la majorité pour créer une base relationnelle stable et bénéficier du soutien des éducateurs	Commencer le mentorat avant la majorité pour bénéficier de l'accompagnement d'un·e éducateur·rice	Formes d'échange jeunes/seniors déjà existantes spontanément
Freins	Engagement à long terme, risque de déception, attentes irréalistes, difficulté pour les jeunes à se représenter le concept de « mentorat » (voir « communication interne » ci-dessus), nouveaux défis pour le binôme mentor-mentoré après la sortie de placement	Communication difficile, jeunes difficiles à mobiliser après 18 ans, gestion du temps, différences culturelles	Manque de mentor·e qualifié·es dans certains domaines (notamment les mathématiques), absences de jeunes aux RDV, situations sensibles (ex: jeunes filles qui ne souhaitent pas être mise en relation avec un homme)